



Castelnaudary, le 01/03/2021

***Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE CRA11 OCCITANIE
du 26/02/2021***

L'assemblée générale du CRA11 OCCITANIE initialement prévue le 26 février 2021 à 09h30 à Castelnaudary 11400 en présentiel s'est déroulée par correspondance en vertu de l'Ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 qui a prorogé la durée d'application de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 jusqu'au 1er avril 2021 selon l'ordre du jour suivant :

1. Mot du Président
3. Rapport Moral
3. Rapport d'Activité
4. Rapport Financier (compte de résultat, bilan actif passif, prévisionnel)
5. Rapport du Vérificateur aux Comptes
6. Dépouillement des votes sur les rapports et les membres du Comité Directeur par la commission électorale
7. Dépouillement des votes par la commission électorale pour la désignation du président, clôture de l'Assemblée Générale

CALENDRIER

- Mercredi 27 janvier : envoi du mail avec la documentation de l'Assemblée Générale
- Lundi 01 février : envoi postal du matériel électoral aux clubs
- Lundi 15 février : date limite de réception à Gaillac
- Mercredi 17 février à 10h30 (ACTMP) : dépouillement des votes sur les rapports et les membres du Comité Directeur par la commission électorale
- Mercredi 17 février à 18h30 : réunion en visio conférence du comité directeur élu pour proposer un Président.
- Jeudi 22 février : date limite de réception à Gaillac du vote pour la désignation du président par les membres du comité directeur
- Jeudi 18 février : envoi postal du matériel électoral pour l'élection du président
- Jeudi 25 février : date limite de réception à Gaillac du vote pour la désignation du président par les clubs
- Vendredi 26 février à 10h30 (ACTMP) : dépouillement des votes par la commission électorale pour la désignation du président et publication des résultats par mail.
Clôture de l'Assemblée Générale.

1



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

*Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée
Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO*



1. Le mot du Président

Après 16 ans de présidence du CRA, ponctuée par la fusion que nous avons réalisée avec nos amis du Languedoc-Roussillon et notre regretté Walter Praduroux, j'ai décidé de laisser la place aux jeunes et d'encourager le renouvellement des instances du CRA Occitanie.

J'ai passé toutes ces années à vos côtés avec beaucoup de plaisir.

Nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble avec nos qualités et nos défauts, mais toujours dans l'esprit associatif, lequel, en l'époque compliquée que nous vivons, est sûrement un des ciments de notre société.

Je vous sais autant attachés que moi à cette exception française aux services de nos passions qui a permis d'être la seconde nation mondiale d'aviation de loisir.

Pour continuer à apporter ma pierre à l'édifice, je souhaite, si la démocratie du vote m'y autorise, rester au sein de la future équipe afin d'assurer, en tant que vice-président, la continuité dans le changement au service de tous.

Voici un an que j'ai initié cette transition. La nouvelle équipe qui s'est constituée est jeune, enthousiaste, avec beaucoup de renouvellement et l'arrivée de nouvelles compétences autour de François Lagarde, seul candidat déclaré à la présidence à ce jour.

François est un des piliers de l'équipe dirigeante de la FFA, président de la commission formation. Il est capable de murmurer à l'oreille du dieu fédéral et, à ce titre, précieux pour défendre les intérêts du CRA Occitanie. Ancien contrôleur aérien à Blagnac, il connaît bien les arcanes de la DSAC sud.

Mais demain, c'est l'humain qui prendra le relais pour écrire l'avenir de notre CRA, et là, c'est une longue et complète alchimie qui va démarrer.

Nous sommes tous concernés et confiants.

Merci à tous pour ces belles années passées en votre compagnie. A tout bientôt le plaisir de vous retrouver en forme sur nos lignes.

2. Rapport Moral du Président

Ce rapport moral clôture la mandature qui avait pour mission de fusionner les CRA Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées et pour ambition de développer le nouveau CRA Occitanie au service des soixante-huit clubs qui le composent. Je crois que nous avons réussi à animer une équipe homogène qui a travaillé dans une parfaite harmonie.

Malheureusement nous avons perdu notre ami Walter Praduroux. Je l'associe à la réussite du nouveau CRA que nous avons créé ensemble.

En sa mémoire et en celle de tous nos anciens, le combat continu et, vous le savez mieux que quiconque, le travail ne manque pas. Cette année est marquée par la Covid, événement planétaire majeur, dont on ne mesure sûrement pas encore toutes les conséquences.

Mais comme « les emmerdes volent en escadrille », nous sommes en plus les victimes collatérales des évolutions sociétales en cours. Après la crise des gilets jaunes qui a initié la Convention citoyenne sur le climat, nous sommes devenus des nuisibles, pollueurs... Nous sommes aujourd'hui englués dans l'aérobashing et la pression exponentielle des associations de riverains.

Évidemment, dans ces conditions, c'est courage fuyons, ouvrons le parapluie au plus haut niveau politique.

2



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

*Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée
Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO*



Ceci étant posé, ce n'est pas le moment de lâcher ni de faiblir, ce que vous faites tous les matins en ouvrant les portes des hangars.

Covid et autres emmerdes ou pas, nous allons continuer à voler, à former de jeunes futurs pilotes, œuvrant ainsi utilement, tout en profitant du plaisir que cela nous procure.

ETAT DES LIEUX

Xavier Bertaud, notre secrétaire général, vous détaillera le rapport d'activité accompagné du rapport sportif de l'ETR de Christian Chaix, du rapport sécurité par le CSP Didier Gazeau et du rapport financier de JR Gimenez, notre trésorier.

Quant à moi je reviens sur les grands chapitres annuels :

AU PLAN NATIONAL :

- **L'Europe** s'oriente vers une évolution générale de tendance anglo-saxonne marquée par plus d'initiative et plus de responsabilité individuelle des opérateurs. La réglementation devrait être allégée. L'administration sera-t-elle prête à intégrer cette évolution ?
- **SMILE** devient l'outil de liaison et de fonctionnement entre les clubs, la FFA, la DGAC. Son évolution continuelle et son efficacité imposent aux clubs d'être à jour en continu et en veille permanente.
- **AERAL** est obligatoire et conditionne statutairement le versement des aides.
- **ABL**, c'est l'aboutissement d'un long combat gagné pour sauver le brevet de base.
- **Part ML et CAO**. Leur arrivée marque un changement de culture qui allège le fardeau réglementaire de nos ateliers.
- **Honorabilité**. Suite à diverses affaires de mœurs dans le sport, nous devons désormais nous assurer de l'honorabilité des bénévoles de nos associations.
- **Prorogations**. Suite à la Covid et aux interdictions de voler, les différentes dates butoirs de nos titres ne pouvant être respectés, des prorogations ont été accordées au fur et à mesure des nécessités. Attention à bien suivre ces dossiers. Il est de votre responsabilité d'être en règle pour être assuré.
- **Amiante**. Avatar lié à la règle des trois S : Sécurité, Sûreté, Santé. Cette initiative est pilotée par les ministères de la Santé et du Travail. Il s'agira de vérifier si de l'amiante est utilisée à bord de nos aéronefs et d'agir en conséquence. L'application est en discussion afin d'être repoussée à 2025/26.
- **Sécurité**. Nous venons de vivre une mauvaise année avec douze accidents mortels entraînant trente décès. Ces accidents concernaient huit clubs et quatre privés. Suite à un accident en vol découverte le BEA demande à ce que l'on revoie les fiches concernant ces vols.
- **Formation**. L'ATO FFA est maintenant opérationnel et délivre tous types de formation au standard ENAC avec laquelle est signé un partenariat. S'agissant des FI, l'ATO FFA permet d'étaler la formation dans le temps favorisant ainsi les candidats qui travaillent. Pour les recyclages, les aides seront dorénavant exclusivement réservées à ceux qui seront effectués dans l'ATO FFA. A noter que cet ATO délivre une formation FI montagne. Suivez attentivement l'ensemble des informations destinées aux instructeurs qui sont dorénavant consultables sur DG BIRD.
- **DG BIRD** remplace la clé FI et est pour l'instant exclusivement opérationnel sur Apple.
- **Licence**. Dans les circonstances actuelles, la FFA a décidé de maintenir les licences à 65€, Info Pilotes à 43€, le total étant réglable en trois fois pour ceux qui le souhaitent en s'inscrivant directement sur SMILE. Les licences Jeunes Ailes restent à 24€ et les cotisations clubs à 170€.
- **Initiation au pilotage**. Cette nouvelle licence est destinée aux futurs pilotes. Elle est accessible sur le site « enviedepiloter.fr », elle est destinée à remplacer les box commerciales qui sont proposées en cadeau, et ce, afin d'en rendre la pratique légale. Ce nouveau produit oblige les aéroclubs à s'inscrire. Tout est expliqué sur SMILE formation avec un déploiement du dispositif en avril 2021.
- **Avion électrique**. Il traduit l'engagement fédéral dans sa volonté d'accompagner la transition énergétique et environnementale. Le FABLAB de Tous-sus en est la base opérationnelle où se poursuivent les vols. Deux machinessupplémentaires ont été livrées et l'on constate subitement un grand intérêt de la

3



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

*Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée
Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO*



Région Ile de France, de l'ENAC, d'un fonds d'investissement privé et de certains aéroclubs qui ont compris qu'avec cette machine on pouvait lutter contre l'aérobashing. La FFA étudie les mesures d'accompagnement financier pour aider à la location ou à l'achat. A suivre...

- **Aérobashing.** Nous constatons tous que l'évolution écologique qui attaque nos pratiques est dans l'air du temps et en plein essor. De nombreuses initiatives fédérales sont en cours tant au niveau politique qu'avec l'avion électrique et Aérodiversité qui met en valeur nos terrains d'aviation. Localement nous avons intérêt à développer ces pratiques ainsi que toutes les initiatives qui ouvrent nos clubs sur la vie citoyenne et sur la formation.
- **Sport.** Le calendrier sportif comme l'ensemble de nos activités a été profondément bouleversé avec le report des différents championnats nationaux et internationaux. Lors des quelques manifestations maintenues, nos sportifs régionaux ont fait de super podiums. Attention au mode de délivrance des subventions en pleine mutation avec le transfert au niveau des Académies et du CREPS.
- **Tour aérien du 18 au 31 juillet.** Il se terminera à Tarbes le 30 avec une excursion à Peyresourdes le 31. Nous espérons que nos jeunes Occitans seront à l'honneur.
- **AG FFA.** Quoi qu'il arrive elle se tiendra les 27 et 28 mars 2021. Si c'est en présentiel ce sera au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers. Si c'est en visioconférence vous serez informés en temps voulu. Dans tous les cas il est indispensable de participer à ce temps fort de la vie associative fédérale car c'est une année électorale qui doit renouveler l'ensemble de l'équipe sortante.

2020 EN OCCITANIE.

Pour l'instant tous les clubs tiennent le coup et c'est encourageant mais nous sommes loin du bout du tunnel, avec des perspectives économiques et environnementales inconnues. Courage à tous.

- **Élections CRA Occitanie.** Nous avons décidé d'organiser les élections de renouvellement des instances du CRA par correspondance. Ce choix est dicté par la prudence sanitaire et implique de créer une organisation inédite basée sur la transparence des process et sur la protection du vote qui doit rester anonyme. Vous recevrez les informations par mail à l'adresse du club et de son président et le matériel électoral par courrier postal adressé au club. Concrètement nous comptons sur vous pour faire de ce vote un suc- cès.
- **Liste 1.** La nouvelle organisation concernant les inscriptions est maintenant en place. Elle implique la primo-inscription auprès de la FFA et l'envoi du dossier papier complet et signé au CRA. Nous avons pu satisfaire toutes les demandes et c'est encourageant pour l'avenir d'accueillir huit nouveaux instructeurs, souvent jeunes et aux profils multiples.
- **Subventions aux clubs.** Nous vous rappelons que l'ensemble des aides proposées se retrouvent dans les lignes budgétaires du budget prévisionnel que vous aurez à valider. Un changement a été décidé concernant leur versement que nous avons dû conditionner à la déclaration annuelle d'AERAL afin d'être conformes aux statuts. Cette décision est applicable depuis le comité directeur du 09/12/2020. Concernant les clubs affiliés en 2.2 qui n'ont pas l'obligation de déclarer AERAL, les demandes occasionnelles seront étudiées au cas par cas. Cette année, à titre exceptionnel, nous avons décidé dès le début de la pandémie d'octroyer une aide de 600€ aux clubs qui en feraient la demande sous réserve de déclaration AERAL. Nous avons vite compris que cette initiative a été appréciée et nous en sommes très heureux. Évidemment, en conséquence, le budget est largement déficitaire mais la gestion de bon père de famille que nous avons toujours appliquée, permet sans problème d'amortir cette aide. Nous avons aussi, comme la FFA, reporté le remboursement des prêts en cours pour les clubs demandeurs.
- **Sport.** Peu de pratique en compétition mais une très nette progression de nos sportifs sur les podiums nationaux. Félicitations aux deux pôles sportifs régionaux dont les efforts sont justement récompensés. Il y a longtemps que notre région ne s'était autant distinguée au national et je pense que la dynamique est enclenchée.
- **Rassemblement.** Nous avons hélas dû reporter le traditionnel rassemblement prévu cette année à Cazères, mais ce n'est que partie remise lorsqu'enfin nous serons débarrassés de la Covid. Ce sera une excellente occasion de fêter enfin le retour du bon temps.

4



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

*Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée
Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO*



Voilà, c'est sur cette note d'espoir de retrouver le plaisir de voler librement que s'achève cette mandature, préparant ainsi le futur de nos rêves.
Bienvenue et bonne chance à la nouvelle équipe.
Bon vol et à tout bientôt sur nos lignes occitanes.

3. Rapport d'activité du Secrétaire Général

« **Cloué au sol** » : voilà comment on peut résumer notre activité en 2020.

Celle-ci a été quasiment interrompue par les mesures sanitaires et des décrets difficiles à interpréter :

- pas de vols de découverte, ni de vols à sensation, ni de vols BIA,
- peu de vols de maintien de compétence,
- vols en double commande entravés,
- etc.....

Nous avons subi deux périodes très douloureuses :

- 17 mars / 11 mai (1 mois 25 jours) confinement total,
- 30 octobre / 15 décembre (1 mois 18 jours) confinement partiel.

Malgré les prolongations de validité des licences pilote et des visites médicales, l'impact réel ne pourra être évalué qu'après dépouillement des données AERAL que les aéroclubs sont en train de déposer après le 31 décembre 2020.

Les quelques heures de vol qui ont pu être réalisées ne peuvent pas combler le déficit économique et humain de nos associations.

Toutefois, le nombre de licenciés du CRA11 est relativement stable depuis l'année précédente :

Année	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
Licenciés	5060	5150	4851	4552	4589	4515

L'ETR animé par Christian CHAIX peut afficher quelques bons résultats sportifs 2020 malgré les difficultés Covid et une météo capricieuse :

- Voltige :

* Championnat de France de voltige :

Il s'est clôturé le 20 septembre avec un record de participations, après 4 jours de compétition sur le terrain de Châteauroux-Villers et avec une météo parfois défavorable.

Monoplace :

- 4^{ème} au classement par Équipe Midi Pyrénées Voltige (Simon de la Bretèche, Baptiste Vignes et Grégory Morel)

Biplace :

- 2^{ème} (catégorie Promotion) : Romain Coeur, MPV
- 3^{ème} (catégorie Espoir) : Xavier Guillot, MPV
- 1^{er} au classement par équipe, l'aéroclub de MPV remporte cette première place grâce aux belles performances de Gorka Exilard, Romain Coeur et Benjamin Roy.

* Coupe Nord :

La compétition s'est déroulée du 20 au 24 août 2020 sur l'aérodrome de Biard :

- 3^{ème} (catégorie Promotion) : Romain Coeur, MPV

* Championnat Open de France (Unlimited, Advanced et Excellence)

La saison 2020 de voltige aérienne s'est terminée le 12 octobre sur l'aérodrome de Plan de Dieu par l'Open de France 2020. Malgré une saison particulière et une fin tardive causées par la crise sanitaire, plus de 30 compétiteurs en catégorie Unlimited, Advanced et Excellence se sont opposés dans le ciel vaclusien.

- 1^{er} catégorie Excellence Pierre ZAMORA de l'aéroclub de l'Hérault Montpellier Occitanie





- Pilotage de précision :

Le championnat de France s'est déroulé sur l'aérodrome d'Albi du 28 au 30 août 2020 :

- Pas de podium, mais une 7^e place en équipage catégorie Elite pour Jean Duprez (ACAT).

- Rallye de précision :

Le championnat régional Occitanie s'est déroulé sur l'aérodrome Castelnaudary le 5 septembre 2020 :

- 1^{ers} : Philippe Jeanmougin & Olivier Combe, A3C Chautemps,
- 2^{èmes} : Amaury Dumontier & David Baumier, AC Jean Mermoz,
- 3^{èmes} ex aequo : Jacques Helie & Jean-Baptiste Sola, AC Jean Doudies,
- 3^{èmes} ex aequo : Yuchen Leng & Raul Zazo, AC ENAC Lasbordes.

A saluer aussi, la formation de 3 nouveaux routeurs de rallye, dont 2 ont vu leur formation validée en organisant l'épreuve de Castelnaudary.

Croisons les doigts pour 2021 !

4. Rapport financier du Trésorier

L'Assemblée Générale du 15/01/2017 ayant adopté à l'unanimité que la cotisation annuelle des membres soit égale au prélèvement de la FFA, le CD propose 170 €.

En application de l'article 10 des statuts, le CD a proposé à l'AG de reconduire Claude ROUSSEL comme vérificateur aux comptes.

Le Trésorier rapporte les finances 2020 avec les tableaux suivants :

Résultat 2020 CRA 11 OCCITANIE

DEPENSES	Previs.	Réalisé
Fonctionnement	10 000,00	3 476,17
Communication/ manifestations	3 000,00	2 752,20
Manifestation aérienne avec dossier DGAC	4 000,00	
Recyclage FI	1 500,00	1 200,00
Recyclage FE :	1 500,00	1 600,00
Déplacement FE :	2 000,00	1 378,27
Projets du CRA		
Rassemblement	2 000,00	
Journées Club (200,00)	9 000,00	4 400,00
Handicapés	1 000,00	216,00
Organisation ETR	2 000,00	1 926,89
Repas AG	1 800,00	1 344,00
Cotis. FFA part CRA11 (170 €/club)	11 050,00	11 050,00
Cotisation CROS	300,00	300,00
Promotion jeunes BIA (30 €)	13 500,00	4 170,00
PAC Sécurité (50,00) 15 % membres	15 000,00	4 600,00
Subvention coronavirus		34 800,00
Promotion rallye aérien et pilotage précision	3 000,00	289,00
Pôle MPV	3 000,00	3 000,00
Pôle ACHLR	3 000,00	3 000,00
Temps emploi bénévolat	10 000,00	10 000,00
Compétition Albi	2 000,00	
Projet associatif		
TOTAL	98 650,00	89 502,53

Résultat 2020 CRA 11 OCCITANIE

RECETTES	Previs.	Réalisé
Cotisations A.C. (170 € X 65 clubs)	11 050,00	11 050,00
Lic. FFA CRA 11	32 000,00	23 602,60
Rassemblement	2 000,00	
CNDS CRA 11	8 000,00	4 300,00
Repas AG	1 800,00	1 344,00
Intérêts placements	600,00	398,84
Subv. FFA dévelop. Du sports	350,00	
Conseil Régional :	11 000,00	
Projet associatif	7 130,35	
Temps emploi bénévolat	10 000,00	10 000,00
Recyclage FE		600,00
Déplacement FE		511,31
Reprise sur provisions	14 719,65	37 695,78
TOTAL	98 650,00	89 502,53
Solde		0,00





BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	brut	Amortissements, provisions	Net N	Net N-1
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées / méthode de mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Aktie 2016 AC Mermoz	10 000,00	2 000,00	8 000,00	8 000,00
Prêt 2016 APPM	10 000,00	0,00	2 000,00	8 000,00
Prêt 2016 AC Lézignan	10 000,00	3 000,00	0,00	7 000,00
Prêt 2019 Alès	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	33 000,00	8 000,00	2 000,00	23 000,00
Autres participations (Place Hangar Luchon)	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
TOTAL (1)	42 500,00	17 500,00	11 500,00	32 500,00
BTCK				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités (livret épargne)	0,00	0,00	0,00	0,00
Livret A	76 934,51	76 934,51	76 934,51	76 934,51
Disponibilités (compte courant)	44 541,53	44 541,53	44 541,53	80 636,15
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (2)		121 476,04	121 476,04	157 171,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(3)			
Primes de remboursement des obligations	(4)			
Ecart de conversion actif	(5)			
TOTAL GENERAL (0 à 5)		138 976,04	121 476,04	157 171,82

BILAN - PASSIF

exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Provisions	Net N	Net N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		113 476,04	138 171,82
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		0,00	0,00
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (1)		113 476,04	138 171,82
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (2)	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		8 000,00	19 000,00
Provisions pour charges			
TOTAL (3)		8 000,00	19 000,00
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (4)		0,00	0,00
Etat de conversion passif	(5)		
TOTAL GENERAL (1 à 5)	0,00	121 476,04	157 171,82

Budget prévisionnel 2021

Prévisionnel 2021 CRA 11 OCCITANIE

DEPENSES	Previs.
Fonctionnement	7 000,00
Communication	1 000,00
par le Comité Régional	
Recyclage FI (séminaire FFA 130€)	1 500,00
Déplacement FE :	2 000,00
Projets du CRA	
Rassemblement	2 000,00
Journées Club (300,00)	9 000,00
Handicapés	1 000,00
Organisation ETR	2 000,00
Repas AG	0,00
Cotis. FFA part CRA11 (170 €/club)	11 050,00
Cotisation CROS	300,00
Promotion jeunes BIA (30 €)	13 500,00
Passeport BIA (15 passeports de 3 h)	5 400,00
Concours féminines (6 de 500 €)	3 000,00
PAC Sécurité (50,00) 15 % Licenciés	15 000,00
Promotion rallye aérien et pilotage précision	3 000,00
Pôle MPV	3 000,00
Pôle ACHLR	3 000,00
Temps emploi bénévolat	10 000,00
Championnat de France Albi	2 000,00
TOTAL	94 750,00
Immobilisation	
Avion électrique	40 000,00

Prévisionnel 2021 CRA 11 OCCITANIE

RECETTES	Prévis.
Cotisations A.C. (170 € X 65 clubs)	11 050,00
Lic. FFA CRA 11	25 000,00
Rassemblement	2 000,00
ANS CRA 11	10 000,00
Repas AG	0,00
Intérêts placements	600,00
Subv. FFA dévelop. Du sports	350,00
Conseil Régional :	9 000,00
Temps emploi bénévolat	10 000,00
Reprise sur provisions	26 750,00
TOTAL	94 750,00
Solde	0,00





5. Rapport du vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, ayant pu examiner les pièces comptables au préalable, fait son rapport à l'Assemblée Générale.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification et information spécifiques.

J'ai procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Le vérificateur aux comptes

Claude Roussel

Léojac le 11/01/2021

6. Dépouillement des votes sur les rapports et les membres du Comité Directeur par la commission électorale

L'organisation des votes sur les rapports et l'élection des membres du CD ont été supervisées par la Commission électorale désignée par le CD du CRA le 09 janvier 2021

L'ensemble de son exécution s'est déroulée sous le contrôle de cette commission pour aboutir au dépouillement des votes de ce jour.

Le processus électoral mis en œuvre a permis de garantir l'anonymat du vote.

L'ouverture des enveloppes de votes anonymes et le dépouillement se sont déroulés sous le contrôle de la commission et de plusieurs scrutateurs.

Ont assisté :

Commission électorale : Jean Ricard, Yvon Aubrun, Claude Roussel

Scrutateurs : François Lagarde, Xavier Bertaud, Jean-Ramon Gimenez

Les résultats validés par la commission électorale sont les suivants :

Nombre de clubs inscrits au CRA11 : 65 (nombre de voix au prorata des licenciés)

Nombre de comité départementaux inscrits au CRA11 : 7 (1 voix au président)

CRA 11 : 1 voix au président

Nombre de voix totales : 469

Nombre de clubs votants : 45

Nombre de comités départementaux votants : 3

CRA 11 : 1

8



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée

Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO



Votes des rapports :

Nombre de voix totales exprimées : 366

Bulletins nuls : 25

- Rapport moral : 358
- Rapport d'activité : 358
- Rapport financier, compte de résultat 2020 : 357
- Rapport financier, bilan 2020 : 358
- Rapport financier, prévisionnel 2021 : 350
- Élection du vérificateur aux comptes : 358

Vote pour l'élection du Comité Directeur :

Nombre de voix totales exprimées : 366

Bulletins nuls : 25

NOM	PRENOM	AERO-CLUB	NOMBRE DE VOIX
ELUS			
GIMENEZ	Jean Ramon	Gaillac	366
SARTRE	Pierre	Montpellier	350
LAGARDE	François	Léon Morane	349
NESPOULOUS	Isis	Comminges	345
GAZEAU	Didier	PAC	316
CALONNE	Christian	Quercy	315
ALAMY	Philippe	Ariège	312
SZPIC	Jérémie	Base Latécoère	312
BRUS	Francis	Castelsarrasin	302
DELGA	Eric	JM Bonnafé	301
BERTAUD	Xavier	ACHMO	298
LABASTE	Lionel	Albi	292
VACHER	Daniel	Claude Chautemps	272
BABI	Jean François	MPV	257
THOUZET	Christian	ACTMP	248
HINDSON	Grégory	ENAC	240
NON ELU			
MIGLIORE	Bernard	ACAT Airbus	210

7. Dépouillement des votes par la commission électorale pour la désignation du président

L'ouverture des enveloppes de votes anonymes et le dépouillement se sont déroulés sous contrôle de la commission et d'un scrutateur.

Ont assisté :

Commission électorale : Jean Ricard, Yvon Aubrun, Claude Roussel

Scrutateur : Jean-Ramon Gimenez

Les résultats validés par la commission électorale sont les suivants :

Nombre de clubs inscrits au CRA11 : 65

Nombre de comité départementaux inscrits au CRA11 : 7CRA 11 : 1

9



Siège social : Aérodrome de Toulouse-Lasbordes 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 – BALMA

*Adresse Postale : Aéroport de Montpellier-Méditerranée
Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon -34134- MAUGUIO*



Nombre de clubs votants : 38
Nombre de comités départementaux votants : 4
CRA 11 : 1
Soit nombre de voix : 312

Bulletins nuls : 1

- Nombre de voix pour François LAGARDE : 312

Clôture de l'Assemblée Générale :

Christian THOUZET clôture l'assemblée générale électorale 2021.

Le Président du CRA11

Christian THOUZET

Le Secrétaire Général du CRA11

Xavier BERTAUD

